

43 AL 1
FONDS DU COMMISSARIAT DE POLICE DE SIERENTZ
(1870-1880)

Au début de l'annexion, le commissariat de police ayant son siège à Sierentz s'occupe du canton de Landser. Il est supprimé en 1872 ou 1873, le commissariat de Habsheim s'occupant désormais du canton de Landser en sus de celui de Habsheim. En 1879, le commissariat de Habsheim est supprimé ; le commissariat de Sierentz est recréé et s'occupe des cantons de Landser et Habsheim. Le commissariat de Sierentz est supprimé en 1880 : le canton de Landser entre dans les compétences du commissariat de police de Saint-Louis, celui de Habsheim passe dans le ressort du commissariat de police de Mulhouse.

pas de documents